



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

tuberculose

Question écrite n° 55503

Texte de la question

M. Pierre Morange appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur les distorsions qui existent entre la politique menée par le Gouvernement français en matière de lutte contre la tuberculose et la nouvelle stratégie proposée par l'organisation mondiale de la santé. Plus d'une centaine d'Etats ont adhéré à la stratégie DOTS (traitement de brève durée sous surveillance directe) proposée par l'OMS qui en juge les résultats impressionnants. Il semblerait en effet que ce traitement cumule divers avantages tels : accroître de façon significative l'efficacité pratique des médicaments antituberculeux, briser le cycle de transmission, éviter la formation de souches résistantes aux antibiotiques, etc. Déjà treize pays européens l'appliquent à plus de 90 % de leur population et huit autres ont implanté la méthode. Selon l'OMS, « une confiance exagérée dans le BCG » serait une des causes de l'échec mondial de la lutte contre la tuberculose. A ce jour, la France est le seul pays européen à n'avoir pas répondu à l'enquête de l'OMS sur sa stratégie DOTS. C'est pourquoi, il souhaite connaître les intentions du Gouvernement.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morange](#)

Circonscription : Yvelines (6^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55503

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 décembre 2000, page 7101